



**Communiqué de presse
Le 30 juin 2010**

Surf mobile à l'étranger : la fin des mauvaises surprises

Bruxelles, le 30 juin 2010 – C'est la fin des mauvaises surprises au retour des vacances à l'étranger. Dès ce 1^{er} juillet 2010, les clients BASE qui ont activé une option surf & mail ou BlackBerry bénéficient automatiquement et gratuitement d'un service d'alerte leur indiquant qu'ils ont atteint leur plafond pour l'utilisation d'Internet mobile depuis l'étranger. BASE suit ainsi la réglementation adoptée par la Commission Européenne : rendre la téléphonie mobile plus accessible par des prix abordables pour tous dans la droite ligne de sa propre stratégie.

Tenir ses dépenses de trafic data à l'étranger sous contrôle

En pratique, tout client BASE qui dispose d'une option surf & mail ou BlackBerry recevra deux alertes SMS. La première lorsqu'il a utilisé 48 € de data à l'étranger et la seconde si son utilisation atteint les 60 €. Lorsque les 60 € sont atteints, surfer sur Internet depuis son téléphone mobile depuis l'étranger sera momentanément impossible, et ce jusqu'au début de la prochaine période de facturation pour les abonnés ou jusqu'au mois suivant pour les clients prepaid. Les clients ont aussi la possibilité de continuer à surfer en répondant au SMS de BASE et en renvoyant le mot clé qui y est précisé et ce dès la première alerte (DATAROAMINGCONTINUE par SMS au 8581). Le client pourra dès lors continuer à surfer sans recevoir d'alerte pendant la période de facturation ou ce mois calendrier.

48€ c'est déjà un montant trop important pour le client?

BASE a aussi une solution pour les clients qui souhaitent modifier la valeur initiale de 60 €. En effet, le client peut estimer que 60 €, c'est déjà un montant très élevé et il ne veut pas voir son budget dépassé. Il peut modifier la valeur de base vers 40 € voire même vers 20 €. Il peut aussi l'augmenter à 80€ et à 100 € aussi. Il suffit pour le client d'envoyer un SMS au 8581 (ex : dataroaming 20). Dans ces cas-ci et également dans le cas où le client dispose d'une option roaming qui dépasse les 60 €, la première alerte aura toujours lieu une fois que 80% de l'option aura été utilisé.

Ce service est entièrement gratuit pour le client.

Une nouvelle mesure en faveur d'une réduction des tarifs



Avec cette mesure dans le respect des réglementations adoptées par la Commissaire européenne, Neelie Kroes, BASE confirme sa volonté d'être l'opérateur qui offre des tarifs abordables et qui, de cette façon, stimule la concurrence. Les tarifs de BASE pour le trafic de données à l'étranger est d'ailleurs parmi les plus avantageux pour l'utilisateur belge à l'étranger. Le client est invité à sélectionner le réseau le moins cher lors de son séjour à l'étranger. D'une part, il a à sa disposition, en fonction de sa destination, les réseaux Challengers soit une sélection de réseaux partenaires étrangers offrant les meilleurs tarifs roaming et d'autre part, il peut opter pour les réseaux "Advantage" qui proposent un large éventail de réseaux partenaires étrangers offrant des tarifs roaming intéressants.

KPN Group Belgium sa/nv est une filiale à 100% de KPN Mobile N.V., la division mobile de Koninklijke KPN N.V. KPN fournit des services voix et données en Allemagne (E-Plus et les marques sœurs), en Belgique (BASE et les marques sœurs) et aux Pays-Bas (KPN, Hi et Telfort). Fin 2009, KPN Group Belgium employait 721 personnes et détenait une part de marché du nombre de clients mobiles d'environ 25%. En 2009, KPN a réalisé un chiffre d'affaires de € 802 millions en Belgique. L'entreprise, dont le siège central est établi à Bruxelles, se positionne comme un opérateur innovant en matière de produits et de services suivant une approche du marché multi-marques et segmentée. KPN Group Belgium commercialise les marques BASE, Ay Yildiz, Simyo, Zoniq et BASE business.

Pour plus d'informations :

KPN Group Belgium, Bart Vandesompele
E-mail: bart.vandesompele@kpngroup.be